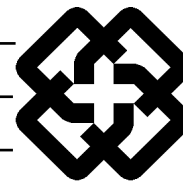

EDK Schweizerische Konferenz
der kantonalen Erziehungsdirektoren

CDIP Conférence suisse
des directeurs cantonaux de l'instruction publique

CDPE Conferenza svizzera
dei direttori cantonali della pubblica educazione

CDEP Conferenza svizra
dals directurs chantunals da l'educaziun publica



CH-3001 Bern, Zähringerstrasse 25, Postfach 5975
Generalsekretariat

Secrétariat général:
Section Information IDES:

Internet: <http://edkwww.unibe.ch>
Telefon 031-309 51 11 Fax 031-309 51 50
Telefon 031-309 51 00 Fax 031-309 51 10

Mesures contre la violence à l'école

Résultats d'une enquête IDES en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein

15 juillet 1999

lic. phil. Martin Stauffer

Mesures contre la violence à l'école

En mars 1999, le Service d'information et de documentation IDES a procédé à une enquête portant sur les mesures contre la violence à l'école. Les 26 cantons ainsi que la principauté du Liechtenstein ont répondu aux questions qui leur avaient été posées.

Le présent rapport donne des renseignements sur les mesures prises au sein des cantons en vue de combattre la violence dans les écoles primaires et les écoles du secondaire I¹. Il contient des informations portées à la connaissance des départements de l'instruction publique². En l'occurrence, des projets isolés de certaines communes ou écoles n'ont pas pu être pris en compte.

Dans leur réponse, divers cantons ont souligné que leurs indications n'étaient pas exhaustives. En outre, il faut tenir compte du fait que, dans le cadre de notre enquête, de nombreuses activités dans les domaines du développement scolaire, de la pédagogie interculturelle ou de l'éducation à la santé - qui peuvent toutes avoir un effet préventif sur la violence - sont tout au plus mentionnées en marge.

Malgré les quelques réserves émises ci-dessus, on peut dire que l'enquête donne une image de la violence à l'école permettant de faire certains énoncés clés:

- Sur la violence à l'école, il existe un matériel d'enseignement et d'information important auquel enseignantes et enseignants ont accès.
- En 1997/1998, les enseignantes et enseignants ont suivi de nombreux cours de formation continue portant sur la violence à l'école.
- Env. quatre cinquièmes des cantons mentionnent expressément la mise en œuvre de projets de prévention et d'intervention en vue de combattre la violence à l'école.
- Il existe dans l'ensemble des cantons ainsi que dans la principauté du Liechtenstein des services spécialisés qui, en cas de violence à l'école, assistent enseignantes et enseignants de leurs conseils, leur apportent leur soutien ou leur aide lors de la résolution de conflits.
- Les problèmes liés à la violence sont traités par les services existants. Il est rare que l'on crée de nouvelles institutions à cet effet. Seule une minorité de cantons met à disposition des moyens financiers supplémentaires en vue de remédier à la violence à l'école (en tout et pour tout, les sommes mises à disposition sont estimées à quelques cent mille francs par an).

En comparaison avec une enquête effectuée par Brunner (1993, p. 91-94) auprès de 17 départements de l'instruction publique en Suisse alémanique, on constate qu'à l'heure actuelle on dispose d'un matériel d'information et d'enseignement plus important et que les mesures de prévention de la violence sont plus fréquentes.

¹ Le questionnaire portait sur le primaire, le secondaire I et le secondaire II. Cependant, seuls quelques rares cantons (p.ex GE et SG) nous ont envoyé des informations sur les écoles du secondaire II.

² Les informations contenues dans les données qui nous sont parvenues de la part des cantons varient fortement. Certains cantons - p.ex. AG, BL, SG et GE - disposent de nombreuses informations très détaillées sur la violence à l'école, d'autres pas. Ainsi, dans le canton de BL, le responsable des questions ayant trait à la jeunesse et à la société effectue régulièrement une enquête portant sur les activités de l'école obligatoire, des gymnases et des écoles professionnelles. Les projets planifiés ou en cours de réalisation sont répertoriés pour chaque commune séparément.

1. Etudes sur la violence à l'école effectuées depuis 1990

Conformément aux indications des cantons et de la principauté du Liechtenstein, ceux-ci ont effectué depuis 1990 plus de 20 études portant sur la violence à l'école, dont trois quarts au cours des années 1998 et 1999³.

Un tiers des études mettent l'accent sur des thèmes tels que la santé, le racisme et la surcharge tandis que deux tiers d'entre elles portent explicitement sur la violence à l'école⁴. Dans la plupart des études, il s'agissait de déterminer l'étendue de la violence à l'école - dans la majorité des cas, sans établir d'hypothèses au préalable. On a rarement procédé à l'évaluation de projets de prévention ou d'intervention (p.ex. Lauener/Kohli 1995). Si les questionnaires constituaient l'instrument d'évaluation majeur, on n'a guère eu recours aux interviews. Les questionnaires s'adressaient en premier lieu aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux élèves, rarement aux parents⁵. Les études n'ont pas été répétées, il n'existe donc aucune analyse à long terme. Les analyses statistiques sont également fort rares, souvent les nombreuses données recueillies ont été publiées telles quelles sans faire l'objet d'une analyse (p.ex. Kassis 1998). La majorité des études se limitent à certains endroits ou quelques cantons⁶. Seule l'étude de Clémence et al. portant sur l'ensemble de la Suisse romande⁷ fait exception. Relevons tout particulièrement la valeur et la qualité de cette étude réalisée avec beaucoup soin⁸. En conclusion, on peut dire que les études empiriques sur la violence à l'école montrent tout au plus des tendances.

³ Précisons à cet égard que les travaux de recherche universitaires n'ont pas tous été répertoriés: selon les données du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), deux études qui ont pour thème la violence et qui ne sont pas mentionnées ci-dessus - il s'agit d'une étude de cas à l'Université de Neuchâtel et d'une enquête à l'Université de Berne - ont été publiées entre 1990 et 1999: Marc, Pierre; Rovero Philippe: Violences familiale, scolaire et sociale: une histoire bien ordinaire. 1989-1991 (durée de la recherche). Alsaker, Françoise D. et al.: Plagen im Kindergarten. 1997-1999 (Laufzeit des Projekts).

⁴ Voici, à titre d'exemples, quelques titres portées par ces études: Gewalt an der Schule, Gewaltprävention, jugendlicher Vandalismus, Gewalt und Aggression in Kindergarten und Schule, La violence dans les écoles secondaires, Gewalt am Untergymnasium, Violence en milieu scolaire et délinquance juvénile, Violence à l'école, Schutz vor sexuellen Übergriffen, Das Problem des Plagens, Plagen in der Schule, Delinquenz, Gewalt und Opfererfahrungen von Jugendlichen.

⁵ Dans quelques rares enquêtes seulement ont été interrogés à la fois les enseignantes et enseignants, les élèves et les parents (p.ex dans les cantons de BS, SG, VS et en Suisse romande).

⁶ p.ex. AG, GL, OW, ZG; FL

⁷ Clémence, Alain et al.: Dynamiques et significations de la violence dans l'univers scolaire des adolescents. Université de Lausanne, 1998-1999 (durée de la recherche).

⁸ Clémence et al. (1997, 1999) ont analysé les déclarations de 129 directions d'écoles, 194 enseignantes et enseignants et de 1265 élèves (7e à 9e année scolaire) récoltées par le biais de questionnaires et d'interviews. Ont participé à cette étude les écoles du secondaire I des cantons de BE, GE, JU, FR, NE, VD et VS. L'analyse a porté sur la signification et l'ampleur de la violence (entre autres: les diverses formes de violence, les endroits où les actes de violence sont commis, les témoignages de victimes, des agresseurs et des témoins), la sécurité à l'école et les mesures prises à l'école en vue de combattre la violence.

2. Circulaires, brochures et moyens d'enseignement sur la violence

Il existe une multitude de documents et matériels⁹ qui, selon les indications des cantons, donnent aux enseignantes et enseignants des informations sur la violence ou qu'ils peuvent utiliser dans le cadre de leur enseignement.

La plupart des cantons¹⁰ et la principauté du Liechtenstein disposent de circulaires, brochures et matériels d'enseignement spéciaux ayant pour thème la violence. Dans plus d'un tiers des cantons¹¹, les directions de l'instruction publique et les éditeurs scolaires publient des matériels didactiques sur la violence à l'école. Les circulaires¹² portant sur la violence en général, la violence sexuelle, l'abus des enfants et la prévention sont réalisées par les collaborateurs et collaboratrices des directions cantonales de l'instruction publique ou des services spécialisés.

Ces documents d'information contiennent entre autres

- des exemples de cas de violence à l'école;
- des définitions de la violence;
- des réflexions concernant les causes de la violence;
- une présentation des différentes formes de violence;
- des renseignements concernant des statistiques, des enquêtes et des résultats de recherche;
- des dispositions de lois scolaires et du code pénal;
- des règles de conduite pour les enseignantes et enseignants;
- des indications concernant les possibilités d'influence à l'école et leur limite;
- des adresses de services ou d'instances pouvant être contactés en cas de problèmes de violence;
- des références bibliographiques.

Mesures préconisées en vue de prévenir la violence à l'école: définir clairement les valeurs et les règles, créer une atmosphère d'apprentissage s'appuyant sur la collaboration et le respect d'autrui, favoriser le dialogue, transmettre des techniques permettant une meilleure gestion des conflits, favoriser les mesures d'aménagement du bâtiment scolaire et de la cour de récréation, pour les enseignantes et enseignants: collaborer avec les collègues ou avec les parents.

En cas d'intervention, on recommande dans la plupart des cas la collaboration des enseignantes et enseignants avec les services spécialisés.

⁹ Dans certains cantons - p.ex. AG, GL et SZ - il existe de nombreuses listes de littérature et de matériels d'enseignement sur la violence. Sont également utilisés les documents du Centre suisse de la prévention de la criminalité, réalisés dans le cadre de la campagne fédérale de prévention.

¹⁰ AG, BL, BE, FR, GE, GL, GR, JU, LU, NE, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, TI, UR, VD, VS, ZG, ZH et FL; ne donnent pas d'indications ou ne disposent pas de matériels d'enseignement à ce sujet: AI, AR, BS et NW.

¹¹ FR, GE, JU, LU, SG, SO, SZ, UR, TG, ZH et FL; sont particulièrement actifs dans ce domaine: GE, LU, SG et ZH.

¹² p.ex. à AG, BE, GL, JU, LU, SZ, TG, ZH

3. Institutions qui peuvent être consultées en cas de questions concernant la violence¹³

Dans l'ensemble des 26 cantons ainsi que dans la principauté du Liechtenstein, il existe des services qui offrent leurs conseils en cas de violence à l'école et qui interviennent en cas de problèmes liés à la violence; tous les cantons disposent de services psychopédagogiques¹⁴.

Les instances les plus souvent citées par les cantons pour traiter des questions concernant la violence sont les services psychopédagogiques - suivis par les directions d'écoles, les services médicaux scolaires ou les services psychiatriques pour enfants ou adolescents ainsi que les services de consultation.

Les cantons supposent également que les services psychopédagogiques sont en règle générale les premières institutions consultées et relèvent tout particulièrement la collaboration entre les différentes institutions.

En cas de problèmes liés à la violence, les élèves, les enseignantes et enseignants ainsi que les parents peuvent dans la plupart des cas s'adresser à la même instance.

3.1. Institutions consultées par les élèves

L'institution la plus fréquemment mentionnée est le service psychopédagogique¹⁵. Viennent ensuite les directions d'écoles¹⁶, les enseignantes et enseignants¹⁷, les services de consultation spécialisés¹⁸, les services médicaux scolaires ou les services psychiatriques pour enfants ou adolescents¹⁹ et la Main tendue²⁰. Par ailleurs, il existe dans certains cantons des services de la santé spéciaux²¹ et des services sociaux²². C'est en premier lieu les cantons de Suisse romande qui disposent de médiateurs et médiatrices²³.

N'ont pour ainsi pas été mentionnés les directions de l'instruction publique²⁴, les départements de justice et police²⁵ ainsi que les inspecteurs et inspectrices scolaires²⁶.

¹³Si une institution n'est p.ex. pas mentionnée par un canton, cela ne signifie pas qu'elle n'existe pas, mais tout simplement que, pour le canton en question, elle n'entraîne pas en ligne de compte pour régler des problèmes de violence.

¹⁴Certains cantons comme AI, AR, GL, NE, SO et VS n'ont toutefois pas indiqué les services psychopédagogiques comme institutions compétentes en vue de régler des problèmes de violence.

¹⁵Les services psychopédagogiques ont été mentionnés par: AG, BE, BL, BS, FR, GE, GR, JU, LU, NW, OW, SG, SH, SZ, TG, TI, UR, VD, ZG, ZH et FL.

¹⁶Directions d'écoles: BL, BS, FR, GE, GL, LU, OW, SG, SH, SO, TI; FL.

¹⁷Enseignantes et enseignants: AG, BL, BS, GE, GL, SG, TG, TI, ZG.

¹⁸BE (Jugendamt), BL (Delegierte für Jugend und Gesellschaftsfragen), GL (Opferhilfe des kantonalen Sozialdienstes), OW (Jugendberatung), SG (Praxisberatungsstelle), SH (Beratungsstelle für Jugendliche und Erwachsene), UR (Jugendberatung, Opferhilfe), ZG (Beratungsstelle für Opfer von Gewalt)

¹⁹Services médicaux scolaires et services psychiatriques pour enfants ou adolescents: BE, SG, TI, ZG / BL, SG, SH.

²⁰La Main tendue: GE, SG, SH, TI, VD.

²¹Services de la santé: GE, SG, SO, VD.

²²Services sociaux: BE, BS (Schulsozialarbeiterinnen und -arbeiter in Weiterbildungsschule), GE (conseillers sociaux, assistants sociaux et assistantes sociales), SG (schulinterner kirchlicher Sozialdienst).

²³Médiation: GE, FR (services de médiation de l'école), JU (médiateur scolaire dans toutes les écoles secondaires I et II), NE, SZ (Schülermediator); FL (Pilotprojekt in Triesen).

²⁴Départements de l'instruction publique: BS (Stabsstelle Pädagogik des Erziehungsdepartements), SG, SH (Sozialdienst des EDs); FL.

3.2. Institutions consultées par les enseignantes et enseignants

Selon les indications des cantons, les enseignantes et enseignants ont principalement la possibilité de s'adresser aux services psychopédagogiques²⁷. Sont également fréquemment mentionnés les services médicaux scolaires ainsi que les services de psychiatrie pour enfants et adolescents²⁸; viennent ensuite les directions d'écoles²⁹, suivis par les inspecteurs et inspectrices scolaires³⁰, les services de consultation spécialement destinés aux enseignantes et enseignants³¹ ou d'autres services de consultation³², les directions de l'instruction publique³³, les départements de justice et police³⁴, les services de la santé³⁵ ou les services de la jeunesse³⁶.

Divers travaux de recherche donnent des informations complémentaires: Melcarne et Revaz (1995) ont interrogé 106 personnes enseignantes à Sierre. Celles-ci ont indiqué qu'en cas de problèmes liés à la violence elles s'adressaient en premier lieu à la direction de l'école. Étaient également consulté, mais en second lieu, les collègues, les services psychopédagogiques et les parents. Environ 58% des enseignantes et enseignants interrogés ne souhaitaient pas recevoir d'assistance supplémentaire, tandis que 15% le souhaitaient. L'enquête de Szaday et Mettler (1998) effectuée auprès de 536 enseignantes et enseignants de Suisse alémanique et portant sur des problèmes de disciplines à l'école, a montré qu'en cas de tels problèmes, la majorité des enseignantes et enseignants s'adressaient en premier lieu à leurs collègues, plus d'un tiers à la direction de l'école et, enfin, un cinquième aux parents. Les autorités scolaires, les inspectorats et les services psychopédagogiques étaient rarement consultés. Clémence et al. (1999) ont interrogé 194 enseignantes et enseignants en Suisse romande. 74 prises de position portaient sur la résolution de problèmes liés à la violence: dans 84% des cas, les

²⁵ Justice et police: BS (Abteilung Jugend, Familie und Prävention des Justizdepartements, Jugendanwaltschaft, Polizeikommando), SG (Jugendanwaltschaft).

²⁶ Inspecteurs et inspectrices scolaires: GR, ZG

²⁷ Services psychopédagogiques: AG, AI, AR, BE (Erziehungsberatung), BL, BS, FR, GR (Schul- und Erziehungsberatung), JU, LU, NE (psychologue scolaire pour enseignant), NW, OW, SG, SH, SO, SZ (Pädagogisch-psychologischer Dienst), TI (sostegno pedagogico), UR, ZH; FL.

²⁸ Services médicaux scolaires à BE (communes), BS, GE (inspecteurs et inspectrices et infirmières SSJ), JU (centre médico-psychologique), SG, SO, TI (servizio medico psicologico), VD (médecin-scolaire conseil de la Santé Publique, responsables cantonaux de l'Organisme médico-social); services de psychiatrie pour enfants et adolescents à BL, FR, JU, SH, SO, SZ.

²⁹ Directions d'écoles: BL, BS, FR, GE, LU, NE, OW, SG, SH, SO, TI.

³⁰ Inspecteurs et inspectrices d'écoles: AI, BE, FR, GL, GR, SH, SZ, UR, ZG.

³¹ Services de consultation pour enseignantes et enseignants: AR (Schulberatung), FR, JU (conseiller pédagogique, antenne aide et prévention), LU, OW, SG (Lehrerberatung, Beratungsstelle für Eltern und Lehrkräfte), ZG et ZH (Pestalozzianum).

³² Services de consultation: SG (Praxisberatungsstelle), SH (für Jugendliche und Erwachsene), OW (Jugendberatungsstelle), UR (Ehe-, Familien- und Lebensberatung), ZH (Pestalozzianum).

³³ Départements de l'instruction publique: BS (Stabsstelle Pädagogik des ED), NW (Amt für Volksschulen), SG (Amt für Volksschule, ED), SH (Sozialdienst ED), SO (Amt für Volksschule und Kindergarten); FL (Schulamt).

³⁴ Justice et police: BS (Abteilung Jugend, Familie und Prävention des Justizdepartementes, Jugendanwaltschaft, Polizeikommando), SG (Jugendanwaltschaft), SH (Fachgruppe Kinderschutz Kripo), SO (Jugendanwaltschaft, Polizei Beratung), SZ (Jugendanwaltschaft).

³⁵ Services de la santé: AG (Fachstelle Gesundheitserziehung), BE (Fachstelle für Gesundheitsförderung und Suchtprävention), SG (Zentrum für Prävention und Gesundheitsförderung), SO (Suchtprävention und Gesundheitsfragen), VD (équipes de santé d'établissement, responsables cantonaux pour médiation, animation de santé, éducation de santé).

³⁶ Services de la jeunesse: BE (dans les communes), FR, GE (instances de l'Office de la jeunesse SMP, SSJ, PDJ, STG), NE (service de la jeunesse).

enseignantes et enseignants ont pu régler les problèmes au sein de l'école même sans avoir à consulté des services externes.

D'autres enquêtes ont toutefois révélé que les enseignantes et enseignants ne s'adressaient pas uniquement à leurs collègues, à la direction ou aux parents, mais aussi aux services spécialisés: ainsi, une enquête effectuée auprès de 208 écoles en AG a montré que l'on souhaitait disposer de services en mesure d'intervenir en cas de crise; dans le canton d'OW, 210 personnes enseignantes indiquaient qu'elles avaient recours à des services spécialisés lorsqu'ils s'agissait de régler des problèmes de violence ou des problèmes avec des enfants et adolescents violents ou menacés par la drogue. Clémence et al. (1999, p. 31s.) indiquent que les enseignantes et enseignants souhaiteraient associer davantage à leurs activités les services psychopédagogiques, les conseillers pédagogiques et les médiateurs.

3.3. Institutions consultées par les parents

Les cantons indiquent une fois de plus en premier lieu les services psychopédagogiques³⁷ comme instances auxquelles peuvent s'adresser les parents en cas de problèmes de violence à l'école. Sont ensuite cités dans l'ordre les directions d'écoles³⁸, divers services de consultation³⁹, les services psychiatriques pour enfants et adolescents ainsi que les services médicaux scolaires⁴⁰, les inspecteurs et inspectrices d'écoles⁴¹, les enseignantes et enseignants⁴², les directions de l'instruction publique⁴³ et les services de la santé⁴⁴.

4. Projets de prévention et d'intervention

La prévention de la violence et l'intervention en cas de violence ne peuvent pas être considérées séparément. Ces mesures font, entre autres, partie intégrante de projets portant sur le développement scolaire, la pédagogie interculturelle et l'éducation à la santé.

³⁷ Services psychopédagogiques: AI, AR, BE (Erziehungsberatungsstelle), BL, BS, GE (SMP), JU, LU, FR, GR (Schul- und Erziehungsberatung), NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG (Pädagogisch-psychologischer Dienst), TI (servizio medico psicologico), UR, ZG, ZH; FL.

³⁸ Directions d'écoles: AG, BL, BS, FR, GE, LU, NE, OW, SG, SH, SO, TI et ZG

³⁹ Services de consultation: AR (Schulberatung), BL (Delegierter für Jugend- und Gesellschaftsfragen), GL (Opferhilfe des kantonalen Sozialdienstes), JU (Service social régional de district, Service de l'enseignement), OW (Jugendberatung), SG (Beratungsstelle für Eltern und Lehrkräfte, Praxisberatungsstelle), SH (Beratungsstelle für Jugendliche und Erwachsene), SO (Familienbegleitung), TG (Elternberatungsstellen), TI (delegati per i problemi delle vittime), UR (Jugendberatung, Beratungsstelle der Opferhilfe, Ehe, Familien- und Lebensberatung, Frauenpraxis); FL (Beratungsstelle für Eltern, Kinder und Jugendliche).

⁴⁰ Services psychiatriques pour enfants et adolescents: BL, FR, JU, SH, SO, TG; Services médicaux scolaires: BS, VD (médecin-scolaire conseil de la Santé Publique, responsables cantonaux de l'Organisme médico-social), SG.

⁴¹ Inspecteurs et inspectrices scolaires: AI, BE, FR, GE, GL, GR, NE, SH et ZG.

⁴² Enseignantes et enseignants: AG, BL, BS, GE, GL, SG.

⁴³ Directions de l'instruction publique: BS (Stabsstelle Pädagogik), SG (Amt für Volksschule, ED), SH (Sozialdienst ED), SO (Amt für Volksschule und Kindergarten); FL (Schulamt).

⁴⁴ Services de la santé : BE (Fachstelle für Gesundheitsförderung), SG (Zentrum für Prävention und Gesundheitsförderung), SO (Fachstelle für Suchtprävention und Gesundheitsfragen), VD (équipes de santé d'établissement, responsables cantonaux pour médiation, animation de santé, éducation de santé).

Dans le cadre de ces projets, on peut distinguer trois axes prioritaires: Il y a tout d'abord la campagne fédérale "Unis contre la violence"⁴⁵, par ailleurs 6 campagnes cantonales⁴⁶ et enfin 9 projets de médiation⁴⁷. En tout et pour tout, quatre cinquièmes des cantons mènent des projets de prévention ou d'intervention en cas de violence (qui comprennent également des projets de santé ou des colloques; précisons encore que la participation des parents est rarement évoquée dans le cadre de ces projets⁴⁸). Même si quatre cinquièmes des cantons réalisent de tels projets, cela ne signifie pas pour autant que des activités de prévention et d'intervention sont menées sur l'ensemble du territoire suisse. En effet, nous ne savons pas combien d'écoles y participent. Les résultats d'un sondage en AG⁴⁹ montrent qu'il semble que moins de la moitié des écoles s'occupent de questions ayant trait à la violence.

Dans la plupart des cas, l'examen de tels projets n'est pas aisé, car ils ne sont que fort rarement accompagnés de rapports d'évaluation. Le document de Lauener et Kohli (1995), qui analyse les interventions de crise du Service psychologique pour enfants (SPE) du canton de Berne, forme une exception. Les auteurs du rapport montrent que ces interventions sont jugées positives et efficaces tant par les enseignantes et enseignants que par les élèves (loc. cit., p. 105). La majorité des personnes interrogées avaient l'impression que l'atmosphère dans la classe s'étaient améliorée et que les conflits pouvaient être mieux gérés. Le suivi des enseignantes et enseignants après l'intervention ainsi que l'échange d'informations n'ont par contre pas été jugés favorablement.

⁴⁵ L'objectif poursuivi par la campagne fédérale du Centre suisse de la prévention de la criminalité est de lancer "dans le public un débat ouvert et nuancé sur la violence chez les jeunes". Cette campagne a débuté en 1999 et s'achèvera en l'an 2000. En 1999, les activités du centre sont en premier lieu axées sur l'information et les rencontres. Le soutien des administrations, des autorités ainsi que des personnes privées ayant une influence sur les parents et les jeunes a été sollicité à cet effet. Ont été définis comme principaux groupes cibles les enfants et adolescents âgés de 10 à 14 ans, les parents ayant des enfants et adolescents âgés de 8 à 16 ans ainsi que les enseignants du primaire et du secondaire I. La prévention se focalise sur l'école, la famille et les loisirs. Ont également été développés des matériels d'enseignement. Des brochures, des affiches, des stands itinérants, et des cassettes vidéos sont à la disposition des enseignantes et enseignants ou d'autres personnes intéressées.

La campagne „Unis contre la violence“ est mentionnée expressément par AG, AR, GL, NE, SO, SZ, TG, VS et ZG.

⁴⁶ Campagnes cantonales en AG („Halt Gewalt“), BS (Gewaltprävention an Basler Schulen, ab Januar 1999 schrittweise Ausweitung auf alle Basler Schulen geplant), GE, JU (antennes aide et prévention dans les écoles secondaires, en place depuis 2 ans dans les grandes écoles secondaires, extension étudiée dans les moyennes et petites écoles secondaires), VD (Programme de prévention avec notamment violence et racket, élèves de 6e année, interventions dans les classes), ZH (Massnahmen gegen Gewalt an der Volksschule, Projekt der Bildungsdirektion zusammen mit den Vereinigten Schulpsychologinnen und Schulpsychologen im Kanton Zürich).

⁴⁷ Projets de médiation en AG (Peacemaker, Friedensstifterinnen und Friedensstifter auf dem Pausenplatz), BL (Peacemaker, Ausbildung von Peer Groups in Konfliktbewältigung), BS (Schulentwicklungsprojekt Gewaltprävention an den Basler Schulen), GE (médiation entre pairs, éducation par les pairs, 40 établissements expérimentent des médiations par les élèves), NE (développement de la médiation scolaire), SO (Schwierige Schulsituationen, Ausbildung von schulhausinternen Kontaktpersonen in Tandemform, Schulen und Behörden, Schulpsychologischer Dienst als Triagestelle), TI (Mediazione scolastica, lezioni con gli allievi di scuola elementare), VS (Médiation par les pairs, cycle d'orientation, formation d'élèves médiateurs et de superviseurs); FL (Mediation in der Schule, Modell zur Konfliktlösung für die Oberstufe, Ausbildung von Schülerinnen und Schülern als Mediatorinnen und Mediatoren).

⁴⁸ Projets auxquels participent les parents: TI (Giornata di studio sui temi della violenza. Partecipazione di docenti-genitori-allievi), VD („Mieux vivre ensemble“, ateliers parents-enseignants, élèves-enseignants, parents-élèves-enseignants).

⁴⁹ 70 parmi les 208 écoles en AG ont déjà organisé des manifestations ayant pour thème la violence (1993).

5. Cours de formation continue portant sur la violence offerts en 1997/98 aux enseignantes et enseignants

Env. trois quarts des cantons⁵⁰ ainsi que la principauté du Liechtenstein indiquent que des cours de formation continue portant sur la violence⁵¹ ont été offerts aux enseignantes et enseignants en 1997/98. La durée de ces cours était de quelques heures pour certains d'entre eux et pouvait aller jusqu'à une semaine au maximum. En outre, les enseignantes et enseignants se sont également penchés sur des thèmes ayant trait à la violence à l'école dans le cadre de cours de formation continue internes⁵².

La violence dans le sens étroit du terme a, selon les indications fournies par les cantons, fait l'objet d'env. 40 cours⁵³. Ont en outre été mentionnés env. 50 cours qui traitent de la violence sans que celle-ci en soit le thème principal: il s'agit entre autres de cours sur la relation entre enseignantes/enseignants et élèves, la discipline, le trouble du comportement, les enfants allophones, l'interculturalité, le racisme, la pédagogie différenciée selon les sexes, la promotion de la santé, l'animation de discussions, la résolution des conflits par le dialogue, la gestion des conflits, la médiation, les compétences personnelles, les compétences sociales et la supervision.

Ces cours n'étaient pas obligatoires.

Landert (1999, p. 11) suppose que plus de 1000 cours de formation continue sont organisés par année pour les enseignantes et enseignants en Suisse. En comparaison de ce chiffre, l'on pourrait penser que le nombre de cours dispensés dans le domaine de la violence (cf. ci-dessus) semble assez important. Deux enquêtes montrent toutefois que les besoins dans ce domaine ne sont pas entièrement couverts: en AG par exemple, 94 des 208 écoles souhaitent expressément pouvoir bénéficier de l'aide du Département de l'instruction publique dans le but de régler des problèmes liés à la violence; ces écoles demandent en premier lieu des cours ou une intervention directe d'une institution spécialisée en cas de conflits; à ZG, 46% des 118 enseignantes et enseignants voudraient que, dans le domaine de la formation continue, il y ait davantage de cours portant sur la violence.

6. Mise en place d'institutions, de groupes de travail et de commissions

Dans la plupart des cantons ainsi que dans la principauté du Liechtenstein, la résolution de problèmes de violence à l'école a été prise en charge par les institutions en place (cf. 3 et 7).

⁵⁰ AG, BL, BS, FR, GE, GL, GR, JU, NW, OW, SG, SZ, TG, TI, UR, ZG, ZH; FL. Ne font pas mention de cours: AI (Programme SUSF und SG), AR, BE, LU, NE, VD et VS (aucun cours vraiment spécifique). Les cantons les plus actifs dans le domaine des cours de formation continue portant sur la violence sont BL, GE et SG.

⁵¹ Les informations fournies par les cantons sur les cours de formation continue portant sur le thème de la violence ne sont pas très uniformes. Certains cantons comme BL, GE et SG disposent de données très complètes et nuancées, d'autres pas.

⁵² Cours de formation continue offerts au sein des écoles mentionnés par les cantons suivants: AG, AR, BE, BS, GR, LU, SG, SH, SO et SZ.

⁵³ En font également partie les cours portant sur l'agression et les abus sexuels.

Ont en outre été créés 20 groupes de travail⁵⁴ au cours des trois dernières années dans env. deux tiers des cantons⁵⁵ et la principauté du Liechtenstein. De nouvelles commissions ont vu le jour dans 6 cantons⁵⁶. 5 cantons⁵⁷ ont institué des services spécialisés: un service d'informations et de consultation, un service de consultation spécialisé, un service spécialisé dans la prévention de la drogue et de la violence, un service de médiation et un service spécialisé en sociopédagogie. On peut donc constater que les problèmes liés à la violence peuvent également être à l'origine de la création de nouvelles institutions.

7. Moyens financiers supplémentaires

Les moyens financiers mis à disposition en vue de prévenir la violence ou d'intervenir en cas de violence sont modestes.

Au cours des années passées, moins de la moitié des cantons⁵⁸ et la principauté du Liechtenstein ont mis à disposition des moyens supplémentaires pour le financement de mesures de prévention de la violence à l'école. Ces fonds ont été utilisés par 5 cantons ainsi que la principauté du Liechtenstein pour créer de nouveaux postes dont les effectifs s'élèvent au total à env. 500%⁵⁹.

Ont en outre été financés des projets d'intervention et des offres de formation supplémentaires pour enseignantes et enseignants; des fonds ont été versés pour la promotion de la santé (dans le sens large du terme) au secondaire I, la prévention de la violence, le financement d'un projet de théâtre interactif et d'un projet de médiation (élèves en tant que médiateurs) et la réalisation de matériels d'enseignement.

⁵⁴ Ces groupes de travail portent, entre autres, les noms suivants: Fachgruppe „Jugend- und Gesellschaftsfragen“, Arbeitsgruppe „Jugend und Gewalt“, Steuergruppe „Projekt Gewaltprävention“, Arbeitskreis „Schule und Prävention“, Fachgruppen „Gesundheitsförderung“, Groupe interservices „Prévenir la violence“, Groupe de pilotage „des équipements pour jeunes et adolescents“, Groupe cantonal de „médiation scolaire“, interkantonale Arbeitsgruppe „Gewalt“, „Gemeinsam gegen Gewalt“, Arbeitsgruppe „sicher!gesund!“, Arbeitsgruppe „Interkulturelles Zusammenleben“, Arbeitsgruppe „Gewalt an Schulen“, Arbeitsgruppe der Polizei, Arbeitsgruppe Tagessonderschulen, Projektgruppe „Postulat R.“, Arbeitsgruppe „Umgang mit schwierigen Schulsituationen“, Arbeitsgruppe „Gewaltprävention“, Gruppo „Abusi sessuali e maltrattamenti“, Projektgruppe „Sexuelle Ausbeutung von Kindern und Jugendlichen“.

⁵⁵ Création de nouveaux groupes de travail (comprenant des groupes de projet et des groupes spécialisés) en AG, BL, BS, FR, GE, NE, OW (en préparation), SG, SH, SO, TG, TI et FL.

⁵⁶ Nouvelles commissions dans les cantons de FR, GE, GL, NE, SG (Task Force) et VD; elles portent, entre autres, les noms suivants: Commission éducation générale et sociale, Commission cantonale de référence en matière de violence et de maltraitance à l'encontre des mineurs, Ad-hoc-Kommission der Polizeidirektion und Erziehungsdirektion, Commission interdépartementale.

⁵⁷ Création de nouveaux services spécialisés: FR (Mediation), SG (Anlaufstelle), SH (Suchtprävention und Drogenberatung, doch auch Gewaltprobleme), ZG (sozialpädagogische Einrichtung), ZH (Fachberatung).

⁵⁸ Moyens financiers supplémentaires en AG, BL, FR, GE, GL, JU (conduite d'une classe-atelier expérimentale destinée à des élèves de 9e année obligatoire, mise en place d'antennes aide et prévention dans les écoles secondaires), NE, SG, SH, TI, ZH et FL.

⁵⁹ FR: médiation scolaire; SG: 200% pour la prévention, l'orientation des enseignantes et enseignants du secondaire I, le service social (secondaire I) et le projet SPAZ (prévention en matière de drogue dans les écoles professionnelles), SH: 230% pour la prévention de la drogue y compris la promotion de la santé et l'assistance en cas de problèmes de violence; ZH: 40% pour l'élaboration de mesures de prévention contre la violence (conseils spécialisés); FL: médiation.

Littérature

Brunner, Martin: Gewalt von Schülern ... und was die Schule damit tun könnte. Be-
trifft: Kindheit. Kinder und Jugendliche - kennen und verstehen. Eine Informations-
reihe. Zürich (pro juventute) 1994.

Clémence, Alain; Cortolezzis, Caroline; Egloff, Michele; Rochat, François: La vio-
lence dans les écoles secondaires en Suisse romande: Le point de vue des di-
rections. Lausanne (Université de Lausanne) 1997.

Clémence, Alain; Cortolezzis, Caroline; Dumont, Patricia; Egloff, Michele; Kaiser,
Claude; Rochat, François: La violence dans les écoles secondaires en Suisse ro-
mande: Le point de vue des enseignants et des élèves. Lausanne (Université de
Lausanne) 1999.

Fachstelle Suchtprävention; Schulgesundheitsdienst Kanton Obwalden (Hrsg.):
Umfrage zur Gesundheitsförderung im Schulbereich. Resultate und Schlussfolge-
rungen. Sarnen 1999.

Gewalt an der Schule. [Umfrage bei Schulpflegern des Kantons Aargau]. 1993.

Kassis, Wassilis: Projekt „Gewaltprävention an Basler Schulen“. Ergebnisse der
Erhebung an der Tagesschule und Primarschule Kleinhüningen, wie auch an der
Orientierungsschule Brunnmatt. Endbericht. Verfasst im Auftrag der Steuergruppe
des Projektes Gewaltprävention an Basler Schulen. Basel 1998.

Landert, Charles: Lehrerweiterbildung in der Schweiz. Ergebnisse der Evaluation
von ausgewählten Weiterbildungssystemen und Entwicklungslinien für eine wirk-
same Personalentwicklung in den Schulen. Chur (Rüegger) 1999.

Lauener, Hubert; Kohli, Andreas: Evaluation der bernischen Krisenintervention. Di-
plomarbeit LSEB, Universität Bern, Pädagogisches Institut, Abteilung Pädagogi-
sche Psychologie. 1995.

Melcarne, Antonelle; Revaz, Nadia: La violence à l'école [de Sierre]. 1995.

Schule und Rassismus. [Umfrage bei Lehrerinnen und Lehrern im Kanton Zug].
1997.

Szaday, Christopher; Mettler, Monika: „Piloten dürfen keine Angst vor dem Fliegen
haben!“. Erste Ergebnisse einer LCH-Befragung zu Disziplinschwierigkeiten in den
Schulen. 1998.